54me Année — Nouvelle série — No 116 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 17 AVRIL 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LETTRE OUVERTE

à mon ami Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 12 Avril 1948.

Mon Cher Ami,

Notre ami Toine me charge de te dire qu'il ne s'est pas encore décidé pour son costume. Le peigné à 25.000 francs l'a dégouté. Malgré ce il n'a pu partir encore pour son voyage dans la lune, où il espère pouvoir marcher tout nu comme elle. La Compagnie des wagons-lune, à laquelle l'a adressé notre grand astronome, l'a informé qu'elle ne pouvait pas encore mettre en marche l'autobus-fusée, faute d'essence. Le Ministre des Carburants, à qui elle s'est adressée pour un déblocage exceptionnel n'a pu, vu la pénurie actuelle, lui donner que 2 bons de 10 litres.

Toine m'a dit, outré : Tu te rends compte, 20 litres pour un voyage à la lune, alors qu'on voit circuler toute la journée des 40 et 60 et je ne sais plus combien de chevals U.S.A. (sic) qui bouffent des bidons et des nourrices par douzaines à la journée ? C'est toujours pareil : des faveurs, des faveurs ! Tout pour les rupins, rien pour la lune ! C'est à vous dégoûter du camembert !

Pourtant, continue Toine, je voudrais bien m'en aller quelque part, loin de la Planète. Ça va de plus en plus mal et j'ai l'impression que ça va de nouveau se gâter. Les hommes sont fous, je te dis ! Il y a encore en l'air une histoire de couloir qui me fait peur : le couloir de Berlin. Souviens-toi Louis, du couloir de Dantzig. C'est toujours dans les couloirs que les gangster vous attendent pour vous faire un mauvais coup, un coup de matraque généralement.

En fait de matraque cette fois, on recevra gros comme un pois chiche d'uranium atomisé et tu m'as compris ! on nous demandera pas : à qui le tour de ces Messieurs ? Nous serons tous servis à la fois. Et s'adressant au cousin Ugène, qui a des idées avancées : je crois, vieux cousin, que ça sera le moment de chanter : C'est la lutte finale, etc., etc. De la devise républicaine en trois point, il ne restera plus que l'Egalité, Tous égaux devant le pois chiche à renversement,

Ugène vexé, réplique : Mon pauvre Toine, tu ne sais plus que grincher, tu deviens insupportable, tu donnerais le noir à un croque-mort! Va dans la lune ou dans Saturne si tu veux !

Non tiens, mieux que çà, un tuyau: je viens de lire dans le journal de Sisteron que des pays du cousin Louis sont partis pour le Sénégal fonder une colonie Sisteronnaise. Va les rejoindre, fiche nous la paix ! Tu ne crois pas avoir tellement raison, réplique Toine, je prépare mes valises et je pars, au moins là-bas, si je fréquente des sauvages, ça sera des bons sauvages, un peu moins à craindre que ceux qu'on rencontre en Europe.

Dire qu'on envoie des missionnaires pour les civiliser ! Le bon Dieu les préserve de devenir civilisés. A Marseille, à Sisteron et ailleurs, partout, ils ont laissé des traces les civilisés, depuis 1914 ils n'ont pas cessé de se massacrer, quand ils ont fini entr'eux, ils vont se refaire la main sur les jaunes, les noirs, les rouges et de ceux-là, peuchère ! ils en ont guère laissés. Les missionnaires, je dis pas non, eux ils ont du mérite. Mais après eux viennent les autres.

Pauvres diables ! on les appelait sauvages parce qu'ils marchaient nus, qu'ils se mascaraient la figure avec du blanc, du rouge, du bleu, comme les belles dames d'aujourd'hui et que de temps à autres ils se battaient un peu à coup de pierres, de bâtons ou de lances. Après quelques heures de cette petite guerre, ils avaient trois morts et vingt blessés, une rigolade quoi ! Ils se seraient battus 100 ans qu'ils auraient tués moins de monde que les civilisés dans une journée.

Tu as raison, conclut Toine, je par pour Lyndiane et même plus loin s'il faut. J'irai vivre avec les nègres au moins eux c'est du brave monde ! Louis, donne-moi un mot pour tes compatriotes du Sénégal.

Je ne sais trop ce que tu penseras de cette diatribe de notre ami, mon bon Titin, pour moi, je crois qu'il a raison, je vais lui donner le mot qu'il me demande. Peut-être finirai-je par le suivre, car les pays civilisés deviennent inhabitables, il faut s'y méfier de tout et de tous. Vois ce qui vient de se passer à Bogota, dans la Colombie. Avant l'arrivée de Christophe, ça s'appelait un pays de sauvages. Après 300 ans de culture civilisatrice, en 24 heures les civilisés, en pleine paix, ont tout mis à feu et à sang.

Je suis amoureux de la liberté, mais je suis obligé de constater que les civilisés en font trop souvent mauvais usage. On vient de rendre la liberté aux Sardines, aux Maquereaux et autres produits piscicoles, aussitôt les poissonniers ont fait doubler les prix.

Nous ne sommes pas dignes de la Liberté ; c'est triste çà, Titin. Si tu veux nous partirons, avec Toine, pour le bled, la brousse, on peut encore y rencontrer, par hazard, un serpent ou un tigre ; dans les pays civilisés, on en trouve à chaque pas. C'est à se faire naturaliser cafre ou hottentot, au moins on pourra se peinturlurer la face comme Madame Maspronvis et Mademoiselle Saùtomidavans.

Au revoir, Titin, je ferme, en signe de deuil, la civilisation est morte.

Louis SIGNORET.

Les Fêtes de Pentecôte à Sisteron

Sisteron a élu sa Reine
à l'occasion des Fêtes de Pentecôte
et ses deux demoiselles d'honneur

A l'annonce de l'élection de la Reine de Sisteron, une certaine émulation s'est produite parmi nos charmantes et gracieuses demoiselles qui toutes auraient pu être élues reine d'un jour. Mais s'il y eut pas mal de candidates, il n'y eut que trois appelées. Mlle Ginette Rougier fut élue Reine et Mlles Monique Alphonse et Pierrette Roubaud furent les demoiselles d'honneur.

Le choix fut très heureux et l'on comprend très bien l'embarras du jury devant un nombre important de demoiselles qui, par leur grâce juvénile de leurs vingt printemps, concourraient pour le titre de « Majesté ».

Cette élection se passait Dimanche dernier dans la vaste Salle des Variétés-Dancing mise gracieusement à à la disposition du Comité des Fêtes qui avait, à cette occasion, organisé un Grand Bal dont le succès était assuré d'avance par cette élection féminine qui a donné à notre ville une renommée bien méritée par la grâce, la beauté et l'élégance de ses reines éphémères.

Le Comité des Fêtes, très heureux du succès de cette élection, adresse tous ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette mémorable soirée.

—)o(—

Le Comité Permanent des Fêtes de Sisteron avait réuni Mardi dernier, à 21 heures, toute la jeunesse, les commerçants et toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité de notre Ville ainsi qu'aux Fêtes de Pentecôte.

C'est en grand nombre que tous avaient répondu et la séance s'est ouverte sous la présidence de M. Paul Michel. Celui-ci, après avoir exposé le bilan des Fêtes de 1947, demande à l'assemblée de faire encore un effort pour 1948. Il souligne la nécessité d'être tous unis pour un seul but. Il fait part de l'élection de la Reine de Sisteron et de ses deux demoiselles d'honneur. Il annonce également le programme des fêtes qui peut, toutefois, être encore modifié, mais les grandes lignes demeurent.

Le Samedi 15 Mai, à 21 heures, Retraite aux Flambeaux par la Musique de Laragne et à 23 heures, Concert Musical par les « Touristes des Alpes », Rue de Provence.

Dimanche 16, à 10 heures, Réception de la Musique de l'Air de la 4me région aérienne d'Aix-en-Provence ; à 13 heures, réception de la Musique, tambours et clairons, de Digne ; à 15 heures, Grand Corso Fleuri et Carnavalesque ; à 21 h., Grand Bal, Cours du Collège et aux Variétés.

Lundi 17, à 8 heures, et toute la journée, Grand Tournoi de Sixte ; à 9 heures, Jeux pour les enfants ; à 15 heures, dans la cour de la Pouponnière, Grand Concert Musical par la Musique Militaire ; à 21 heures, Sortie du Corso de nuit, Grand Bal en plein air et aux Variétés.

Mardi 18, Grand Concours de Boules ; à 21 heures, Grand Bal sur la Place de la Mairie.

Ce projet de programme est donné à titre tout à fait indicatif. Nous souhaitons qu'il se réalise à la satisfaction de tous. D'ailleurs M. Paul Michel et son principal collaborateur M. Maurice Allègre, mettent tout en œuvre pour la réussite des Fêtes de Pentecôte 1948.

Les Fêtes de la Baume

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Commune Libre de la Baume célèbrera sa fête annuelle le Dimanche 2 Mai prochain.

A cette occasion un programme complet de divertissements a été élaboré, y compris le concours des « Touristes des Alpes » qui rehausseront de leur présence l'éclat de cette fête purement locale et faubourienne.

Cependant, elle comportera cette année, un numéro sensationnel par la présence d'une chorale à plusieurs voix des deux sexes.

En effet, un de nos meilleurs chansonniers et en même temps compositeur de musique, a créé à l'intention des habitants de cette Commune Libre une chanson qui résume en elle toutes les péripéties de la fête. L'auteur est notre ami Pellegrin Adolphe un vieux de la vieille qui en connait pas mal. Cette chanson, depuis sa parution est diffusée chez les habitants et il n'est pas rare d'entendre, à giorno et diurne, dans chaque foyer une répétition en famille de ce chant triomphal qui sera chanté en chœur sous la haute direction du président du Comité des Fêtes, l'honorable M. Michel Paul. A ce chœur sera adjoint un accordéonniste qui donnera le « ton » de crainte que certains choristes n'aient la gorge obstruée par l'absorption des pois-chiches et d'un bon vin du clos Saint-Pierre, et ne les fasse chanter faux.

Nous n'en dirons pas plus, nous laissons aux nombreux visiteurs le soin d'apprécier la chanson que voici de la République de la Baume :

I

Quand la Baume est en fête
De suite à Sisteron
Chacun fait sa toilette
Pour traverser le pont.
Dans la grande mêlée
Les jeux sont pris d'assaut
La jeunesse endiablée
Au bal chante bien haut :

Refrain :

Venez voir les Boumians de la Baume
Avec leur esprit de fraternité
Vous y boirez du bon vin qui embaume
Qui réjouit en donnant la gaieté !

II

Dans leur course les ânes
Trottinent sans fléchir
Et leur allure crâne
Nous fait toujours plaisir.
Le jeu de la « païouze »
Quel divertissement
J'en connais plus de douze
Qui en riront souvent...
(au refrain)

III

La nièce à ma tante
M'a dit l'autre matin :
— Vé, je suis bien contente...
La Baume aura demain
Notre corps de musique
Qui prête son concours
Par un concert unique
Choisi pour les grands jours !
(au refrain)

IV

Pour le concours de boules
« Avis aux amateurs »
On y gagne des poules
Avec prix de valeur.
Quant au clou de la fête
Après le jeu de l'œuf
Si le Zéphir s'y prête
On fait voler un bœuf !
(au refrain)

V

(PRIERE)
Saint Marcel, pas dé triches !
Fais que l'hiver venu
Nous ayions des pois chiches
Et du bon vin chenu !
Saint Joseph fait de même,
Pour ta fête d'été
Laisse loin le carême
Tu seras bien fêté !
(au refrain)

FIN

—)o(—

REMERCIEMENTS. — Le Comité des fêtes de la Baume a l'honneur de remercier Mesdames et Messieurs les commerçantes et commerçants de Sisteron pour l'accueil chaleureux reçu par ses quêteurs officiels à l'occasion de la quête des lots en nature et en argent.

Au nom de tous les enfants qui en seront les bénéficiaires, Merci.

N'oubliez pas la date...

DIMANCHE 2 MAI

Le Comité.

Anciens Combattants de Sisteron

La réunion annuelle des A. C. s'est tenue Dimanche 11 Avril 1948, à 14 heures, à la Mairie de Sisteron, sous la présidence de M. Lévesque.

MM. Villanova, secrétaire général de l'office des A. C. et Bellon, président départemental de l'U.F.A.C., empêchés, se sont fait excuser, ainsi que M. Paret, maire et conseiller général de Sisteron, appelé au dehors par les devoirs de sa charge.

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité. Communications diverses très intéressantes sont faites, notamment des nouveaux taux d'allocations d'invalidité et des pensions des veuves et orphelins de la guerre.

L'augmentation toujours croissante des membres de l'Amicale est particulièrement soulignée, ce qui indique clairement que les A. C. ont compris l'intérêt qu'il y a à se grouper.

Tous les A. C. reconnaissent la nécessité d'être unis pour la revendication de nos droits et il est heureux de constater que presque tous ont adhéré à l'Amicale.

SPORTS

SISTERON-VELO

Les sportifs Sisteronnais auront le plaisir d'assister, demain Dimanche, à 15 heures, sur le Stade Municipal, au quart de finale du Trophée des Alpes, match de foot-ball qui mettra en présence l'A. S. de Forcalquier et Sisteron-Vélo.

Ce match de coupe changera un peu des matches de championnat et les supporters ne manqueront pas d'être nombreux sur les touches. Ils verront évoluer deux équipes qui pratiquent du joli jeu.

—)o(—

A l'occasion des Fêtes de Pentecôte, la Société Sisteron-Vélo organise pour le Lundi 17 Mai, un grand Tournoi de Sixte avec la participation des meilleures équipes des Hautes et Basses-Alpes.

Ce tournoi commencera le matin et les équipes évolueront durant toute la journée. Il sera doté de nombreuses coupes et médailles.

Les équipes peuvent d'ores et déjà se faire inscrire au siège de la Société, Bar Léon, téléphone 150.

PEDALE SISTERONNAISE

La Société Sportive « La Pédale Sisteronnaise » est heureuse de souhaiter ses meilleurs vœux de santé et une bonne convalescence à son secrétaire Joseph Massin, accidenté à la suite d'une course cycliste.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Le court de tennis de la Société, au Val gelé, a été mis en état depuis plusieurs jours déjà et de nombreux joueurs le fréquentent assez régulièrement. Or, jusqu'à présent, seulement deux cotisations ont été encaissées par le Trésorier. Cette façon de faire est absolument inacceptable et il est rappelé aux intéressés que, pour jouer, ils doivent être à jour de leur cotisation, fixée pour l'année à 350 francs, somme extrêmement réduite et certainement l'une des cotisations les moins élevées demandées par une société de Tennis.

Les dirigeants du Tennis-Club Sisteronnais, pour qui tous les joueurs sont du reste des camarades, sont persuadés qu'il ne sera pas fait appel en vain à la compréhension de ceux-ci et qu'ils ne seront pas obligés de prendre des sanctions que tout le monde regretterait, surtout à la belle saison.

Les cotisations sont reçues chez M. Maimone, trésorier, chez M. Aubry, secrétaire, et à la Librairie Lieutier, Rue Droite.

La Société a reçu un certain nombre de bons spéciaux de chaussures de tennis. Les membres qui en désirent doivent s'adresser sans retard au secrétariat.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

CIRQUE. — C'est le Vendredi 23 Avril, à 21 heures, sur le Pré de Foire, que le grand cirque M. C. V., le cirque moderne, donnera une seule représentation.

Ce cirque, dont la renommée est mondiale, présentera un programme de choix avec 20 attractions et 3 heures de spectacle.

Location des places à l'arrivée du cirque.

NOTARIAT. — Nous apprenons avec plaisir que, par décret de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 14 Avril 1948, M. Louis Castel a été nommé notaire en la résidence de Sisteron, en remplacement de M. Jean Esmieu, démissionnaire en sa faveur.

Toutes nos félicitations à M. Louis Castel.

BONS D'ALCOOL A BRULER et DE PETROLE. — Les bons d'alcool à bruler du 2e trimestre seront distribués jusqu'à aujourd'hui Samedi 17 Avril, sur présentation des cartes d'alimentation. Les retardataires ne seront servis que le mois prochain et si le contingent le permet.

Les consommateurs désirant un bon de pétrole pourront en faire la demande.

GAULE SISTERONNAISE. — Les sociétaires de la Gaule Sisteronnaise sont informés que la pêche aux poissons blancs sera fermée Lundi 19 Avril, au coucher du soleil.

MAIN D'ŒUVRE OUVRIERE ET AGRICOLE. — Le Directeur du Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron informe les membres adhérant à l'Association des Amis du Centre, qu'il est habilité pour leur fournir des éléments divers en main d'œuvre permanente ou temporaire.

Il dispose actuellement de jeunes gens pour différentes branches et d'hommes pour la culture.

S'adresser au Centre, Route de Saint-Geniez, ou téléphoner au 59.

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Avril 1948

Naissances : Robert Michel Jean Cheval, Avenue de la Libération. — Marcel Joseph Etienne Chauvin, Avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Roger Vincent Joseph Coulomb, typographe et Léa Bertagnolio, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Marius Michel Béraudo, maçon, domicilié à Antibes et Raymonde Chana, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Victor Joseph Klein, matelot, domicilié à Niederstinzel (Moselle) résidant à Toulon et Marie Jeanne Rei, domestique, domiciliée à Sisteron, résidant à Marseille.

Mariage : Léon Elie Roger Faure, cultivateur, domicilié à Saint-Jean St-Nicolas, résidant à Sisteron et Hélène Marcelle Désirée Clavel, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Marie Zoé Brosse, veuve Pillot, 90 ans, quartier de l'Hubac.

LA MOTTE-DU-CAIRE

Nous apprenons que ce soir, Samedi 17 Avril prochain, la troupe des « Compagnons de la Gaieté » du Théâtre Moderne, donnera une représentation dans notre Commune Salle Favier, à 21 heures.

Nous souhaitons qu'un public nombreux vienne applaudir le talent de ces jeunes comédiens.

MEZIEN

NECROLOGIE. — Dimanche 11 Avril ont eu lieu les obsèques de notre jeune ami Guieu Léopold, enlevé subitement, à 21 ans, à l'affection des siens. Le cercueil était porté par de jeunes camarades et disparaissait sous des gerbes de fleurs et couronnes. Une nombreuse assistance de parents et d'amis, parmi laquelle un groupe de jeunes gens du Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron, a accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Nous présentons à sa famille si cruellement éprouvée et à tous ceux que ce deuil atteint, nos sincères condoléances.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron se réunira en séance publique le Mardi 20 Avril à 21 heures.

EXCURSION du 18 Avril à la Fontaine de Vaucluse. — Il reste encore des places. Faites-vous inscrire d'urgence pour cette journée agréable et saine. Départ à 6 heures par la Méouge, Séderon, Sault, Carpentras par la Nesque. Retour par Apt et Banon.

On s'inscrit au bar-tabacs rue de Provence, au Bar Mondial, à M. Rolland ou à la Coopérative, contre versement de 300 francs. Le prix définitif sera fixé d'après le nombre de places, mais le car ne partira que s'il est complet.

DE GARDE cette SEMAINE : Pharmacie Charpenel.

ARTICLES MENAGERS. — Les personnes ayant fait des demandes de bons d'articles ménagers au titre du 2e trimestre pourront les retirer à partir de Lundi 19 et jusqu'au Samedi 24 Avril, en présentant la carte textile du chef de famille.

C. G. A. — Essence roulage. — Les bons du mois d'Avril sont à la disposition des bénéficiaires. Prière de les retirer au plus tôt en se présentant pour deux.

VACCINATION ANTI-VARIOLIQUE. — Une séance de vaccination anti-variolique aura lieu Jeudi 22 Avril, de 9 à 11 heures, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée.

AVIS AUX SERICICULTEURS BAS-ALPINS. — La Direction des Services Agricoles informe les sériciculteurs du maintien pour 1948 de la prime en laine donnant droit à l'attribution, à titre onéreux, aux producteurs de cocons de 50 grammes de laine à tricoter par 5 kilos de cocons.

ANCIENS DE LA 9me D. I. C. — Les Anciens Combattants de la 9e Div. d'Inf. Col. résidant dans les Départements de la IXe région militaire sont informés que la section locale de Marseille s'est transformee à la date du 1er Janvier en un « Groupement des Anciens de la 9e D. I. C. de Provence » (statuts déposés à la Préfecture le 21 Février 1948). Ce groupement est habilité à s'occuper de tous les Anciens de la Division résidant dans ces départements à la tête desquels se trouve un délégué départemental.

Voici le programme de nos activités envisagées pour cette année : Exposition en Mai sur l'Armée Coloniale ; le 8 Mai Grand Bal de la Victoire ; Juillet-Août, Voyage des Anciens en Alsace ; Août, Colonie de vacances pour nos enfants en Allemagne.

Pour tous renseignements utiles, inscriptions, s'adresser à notre siège: Anciens de la 9e D.I.C. de Provence, 2, Cours Lieutaud, à Marseille.

MARIAGES

riches et ttes situat. pour pers. sér. s. relat. Mme PHILIPPE, 20, Rue Camélinat St-ETIENNE (Loire).

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE
adressez-vous à
J. BONNEFOY
Rue des Combes, Sisteron
Décorations Plastiques

ASSURES ! !
Dans votre intérêt, consultez
LES MUTUELLES DU MANS
Assurances toutes branches
Sécurité totale, Contrats avantageux
Anciennement Pierre ESCLANGON
Nouvelle Direction
PARA Roger
Hôtel de la Poste — SISTERON
Téléphone 27
C. C. P. Marseille 59-11

VARIETES-CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
Dessins Animés et un grand film
« NOTRE CHER AMOUR »

Reconstruction et Equipement

Pour la première fois depuis la Libération, le budget de l'Etat est en équilibre. Mais il reste à financer la reconstruction, la réparation des dommages de guerre et l'amélioration de l'équipement rural et industriel.

Aussi le produit de l'Emprunt, actuellement en cours d'émission, sera-t-il, aux termes de la loi du 7 Janvier 1948, affecté à concurrence des deux tiers à la couverture des dépenses faites par l'Etat pour la reconstruction et pour la réparation des dommages de guerre, pour le surplus au financement des travaux d'équipement tant rural qu'industriel.

En souscrivant à cet Emprunt, vous hâterez donc le relèvement économique du pays, condition de la prospérité de tous. Vous pourrez, en outre, si vous êtes assujetti au prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation,

vous exonérer en totalité de ce prélèvement.

17

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES ET PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

Avant l'achat d'une
CUISINIERE ELECTRIQUE
voyez nos modèles
Plus Spacieuses
Entièrement Emaillées
Fabrication Robuste
Présentation Impeccable
Modèle Standard 25.000 sans bon
Modèle Luxe 32.500 sans bon
FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101
Magasin ouvert
Jeudis, Samedis et Jours de Foire
Tout ce qui concerne l'Electricité

POUR VOS MEUBLES

ENCAUSTIQUE **BAUTIN**
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

J. BRIANÇON
puisatier-maçon à SISTERON (B.-A.)
exécute aux meilleurs prix
CAPTAGE des Eaux Souterraines
SONDAGES
GALERIES, FORAGES DE PUITS
Prospection
par Radiesthésiste compétent

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

Venez voir
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« **Le Sérum Végétal de Vergons** »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr **A. FERRAND**, pharmacien, **NICE**
Brochure et Renseignements sur demande

Taxis Louis MOURIES
SISTERON
Toutes Directions
Voitures Souples et Confortables
PRIX MODERES
Bar Léon : Téléphone 150
Nuit : Téléphone 37

Association Syndicale Libre des Usagers du Canal d'Oraison

L'an mil neuf cent quarante huit et le Samedi vingt sept Mars, à ORAISON a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES USAGERS DU CANAL D'ORAISON.

L'entreprise a pour but de se substituer à la Commune d'ORAISON:

1° — Dans tous ses droits et prérogatives concernant ou pouvant concerner la concession du Canal du Moulin, sa prise, ses berges, ses fioles, son cours, son débit, l'utilisation de ses eaux, l'entretien de ses ouvrages et, d'une manière générale, pour tout ce qui se rapporte au canal, à ses riverains, à ses usagers et concessionnaires soit d'eau d'arrosage, soit d'eau industrielle et aux accords passés entre eux.

2° — Dans ses charges et obligations concernant les mêmes objets que ses droits et prérogatives énumérés au précédent paragraphe. Cette substitution du Syndicat à la Commune se fera aux conditions de la délibération du Conseil Municipal du quatorze Février mil neuf cent quarante huit et après les autorisations nécessaires.

Le Syndicat est administré par un Conseil de douze membres.

Ont été élus syndics :

MM. ALLEMAND Léon, d'Oraison ;
BIENVENUTTI Marius, d'Oraison ;
ROUGIER Jean, des Pourcelles;
GUSTAVE Camille, d'Oraison ;
AYMES Paul, d'Oraison ;
AUBERT Fortuné, des Pourcelles ;
GORDE Gabriel, des Matherons (Oraison) ;
JULIEN Gaston, des Pourcelles;
BONTOUX Henri, d'Oraison ;
BRUN Jules, d'Oraison ;
REVEST Abel, d'Oraison.

Le Conseil est chargé de la gestion de l'Association sous le contrôle de l'Assemblée Générale.

Le Siège Social de l'Association est à ORAISON.

L'Association est soumise à toutes les règles et conditions édictées par la loi du vingt un Juin mil huit cent soixante cinq, vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt huit, modifiée par le décret du vingt un Décembre mil neuf cent vingt six, ainsi que par le règlement d'administration publique du dix huit Décembre mil neuf cent vingt sept.

Elle a une durée illimitée.

PORCS castrés 3 p 4950 Fr Fco P. Emb garanti 6 m Tarif 15/00 kg gratuit dde Représent. **Maciel St-Denis Martel Lot.**

Etude de Me Louis-Célestin BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte en l'étude du onze Mars mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le vingt deux Mars mil neuf cent quarante huit, folio 26, case 119,

Monsieur Louis Léon Massot et Madame Marie Antoinette DAUMAS, son épouse, négociants, domiciliés à LA MOTTE-DU-CAIRE, ont vendu à Monsieur MARTIN Paul Pierre François, propriétaire, demeurant à CLAMENSANE, un fonds de commerce de « Débit de Boissons, Café et Restaurant » situé à LA MOTTE-DU-CAIRE, dans un immeuble appartenant au dit MARTIN Paul Pierre François ensemble le nom commercial « Café de la Poste », la licence et tous autres droits y attachés.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de de Commerce » aura lieu dans le numéro du vingt et un Avril mil neuf cent quarante huit.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à LA MOTTE-DU-CAIRE en l'étude de Me BAYLE, notaire soussigné, dans les vingt jours du présent avis.

BAYLE, Notaire.

CONSTITUTION
de Société Coopérative Agricole

Suivant acte sous seing privé, enregistré le vingt huit Décembre mil neuf cent quarante six à BARCELONNETTE, il a été formé une Société Coopérative Agricole.

Dénomination de la Société :

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT ET D'UTILISATION EN COMMUN de MACHINES et D'INSTRUMENTS AGRICOLES.

Son Siège Social est : MAIRIE DES THUILES.

Objet : Achat et utilisation de machines et d'instruments agricoles.

Sa circonscription est LES THUILES.

Durée : Dix ans.

Montant du Capital initial : SEPT CENT FRANCS.

Ses administrateurs sont: MM. BERBEYER Marius, VINATIER Séraphin, GRAUGNARD Bertin.

Ses commissaires aux comptes sont: ROUSTAN Jean, LELLI Louis.

Sont autorisés à signer pour la Société : SICARD Antoine et GOLLET Louis.

BANQUE DE BARCELONNETTE

Société Anonyme
au Capital de 5.000.000 de francs

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le DIX HUIT MAI mil neuf cent quarante huit, au siège de la Société, Rue Manuel, à BARCELONNETTE.

ORDRE DU JOUR :

1° — Compte rendu financier de l'exercice mil neuf cent quarante sept.
2° — Approbation des comptes.
3° — Répartition des bénéfices.
4° — Compte rendu par le commissaire aux comptes des opérations visées par l'article 40 de la loi du vingt quatre Juillet mil huit cent soixante sept.
5° — Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration.

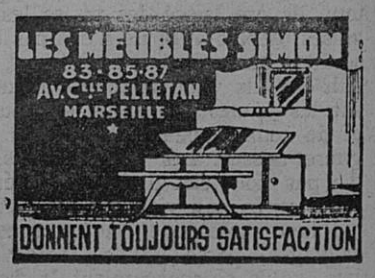

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON